



Condition Générale de Vente

Descantons de Montblanc / ALEGRIA!

Données de contact

Adresse du siège social : 35a rue des Hayeffes
1345 Mont-Saint-Guibert
Téléphone : +32 (0) 484 66 62 62
Adresse e-mail : alegria.contactinfo@gmail.com
Numéro d'entreprise : BE 0711.974.060

Article 1. Conditions générales

Les présentes conditions générales de paiement sont d'application lors de la conclusion d'un bon de commande ou d'une demande de facturation de prestations et services, nonobstant toutes stipulations contraires figurant sur tout document ou toute correspondance émanant du client, sauf acceptation formelle et écrite de du représentant légal d'ALEGRIA !

Article 2. Paiement

Les factures émises par ALEGRIA ! sont payables – au plus tard avant la date d'échéance mentionnée au Recto sur le compte bancaire:

BE30 0018 4946 1311

Article 3. Défaut et retard de paiement

En cas de retard de paiement, ALEGRIA ! se réserve le droit de suspendre ses prestations et de les reprendre dès régularisation du paiement.

En cas de non-paiement à leur échéance, les factures porteront de plein droit et sans mise en demeure intérêts au taux de 8,5% l'an. En outre, elles seront majorées de plein droit et sans mise en demeure de 10% à titre d'indemnité forfaitaire. L'indemnité ne sera jamais inférieure à 40,00 €. (cf. loi 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales modifiée par la loi du 22 novembre 2013). Le défaut ou le retard de paiement de tout ou partie d'une facture entraînera par ailleurs de plein droit et sans mise en demeure, l'exigibilité de toutes autres factures échues.

ALEGRIA ! se réserve le droit de refuser toute commande ultérieure ou d'en subordonner l'acceptation à la remise de garanties suffisantes.

Article 4. Politique d'annulation

Une fois la réservation effectuée, elle devient contraignante. Le client peut se rétracter dans les 7 jours en signifiant par écrit (mail ou courrier) son intention d'annuler la prestation. Toutefois, tout en respectant ce délai, les frais de gestion (15€) ainsi que les frais occasionnés par la réservation resteront à charge du client. Ce dernier recevra une note de frais détaillant les sommes remboursées et les sommes dues.

Passé le délai de 7 jours, le droit de rétraction sera laissée à l'appréciation d'Alegria ! sur base des raisons invoquées par le client.

Réclamation – contestation

Toute réclamation ou contestation de la qualité des biens ou prestations ou des factures doit parvenir à ALEGRIA ! , par lettre recommandée motivée, sous peine de déchéance, au plus tard dans les quinze jours à partir de la date de livraison ou dernière date de prestation de service.

L'introduction d'une réclamation ne libère pas le client de ses obligations de paiement. Si la réclamation est fondée, la garantie de biens est limitée soit au remplacement gratuit des bien reconnus défectueux par ALEGRIA !, soit en remboursement du prix de la commande, à l'exclusion de tous autres dommages et intérêts.

Article 5. Attribution de compétence

Toutes les conventions conclues à l'intermédiaire de Productions Associées sont soumises au droit belge.

En cas de litige, et en cas d'échec de sa résolution amiable, les tribunaux de Bruxelles sont compétents, à moins que ALEGRIA !, agissant comme demandeur, ne préfère porter l'action devant tout autre tribunal compétent.

